

Ecole de BOUTIERS ST TROJAN
12 RUE DES ECOLES
16100 BOUTIERS ST TROJAN
Mail : ce.0160888d@ac-poitiers.fr
Tel : 05.45.32.18.35 ou 07.76.36.26.63

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 9 février 2017

Le conseil d'Ecole s'est réuni le jeudi 9 février 2017 à 18h30 dans l'ancienne bibliothèque de l'école.

Etaient présents :

Représentants des parents d'élèves :

Mme ROBION
Mme POIRIER
Mme SICAIRE
Mme MEYNARD

Mme CHAPELLE
Mme LAGORCE
Mme BAGLAN

Représentants mairie de BOUTIERS ST TROJAN :

Mme LAGUERRE
Mme BRUNELLIERE
Mr CANET

ENSEIGNANTES :

Mme GUEGUEN
Mme SURRAULT
Mme BESSOUAT
Mme FEDELICH
Mme POURRAGEAUD (Directrice)
Mme GUYONNET
Mme FUSTIN (Stagiaire dans la classe de CE2-CM1)

Mr GABORIT (Coordonnateur des temps et activités périscolaires)

Mr JANOT (Responsable Cantine, temps périscolaire)

Absents excusés :

Mme SALMON (Inspectrice de l'Education Nationale)
Mr NIFENECKER (Maire de BOUTIERS ST TROJAN)
Mme ROUQUET (Représentante mairie)
Mme POULY (Représentante mairie)
Mme PAMPLIGLIONE (Représentante mairie)
Mme LABBE parent d'élève
Mr MICHAUD (Parent d'élève)

ORDRE DU JOUR :

Temps périscolaire (NAP et pause méridienne)

Effectifs prévisionnels rentrée 2017-2018

Sécurité dans l'école

Participation APE

Travaux

Présentation de Mr Gaborit et Mr Janot, invités à ce conseil d'école.

Le temps périscolaire

Présentation et point sur les activités NAP proposées à l'école de Boutiers par Mr GABORIT.

Les représentants des parents d'élèves sont satisfaits des activités proposées aux NAP.

Les activités sont des activités calmes et de détente.

Il y aura un cycle de tir à l'arc avec utilisation du terrain.

Mr Gaborit a également évoqué la possibilité d'un transfert de compétences avec la mise en place de la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac.

Présentation du dispositif mis en place depuis le lundi 6 février 2017 pendant le temps du repas afin de réduire le bruit à la cantine.

Cette organisation a été réfléchi en amont avec le personnel de cantine, la municipalité, Mr Gaborit et les élèves (à travers des conseils de délégués).
Les délégués ont la responsabilité d'élaborer un plan du réfectoire et d'inscrire les places attribuées :

Chaque employé gère une zone du réfectoire (3 ou 4 tables de 6 élèves). Les plats sont sur la table, les élèves se servent. Ce fonctionnement libère du temps pour faciliter les échanges entre adultes et élèves. Il y a un élève responsable de table qui change tous les jours.

Les élèves nettoient à tour de rôle les tables à la fin du repas.

Le personnel se réserve la possibilité de changer un élève posant problème pendant le repas.

Retour dans les classes de cette première expérience : les élèves attendent moins pour être servis. Ils ont un référent pour leur table ce qui leur permet de rester assis.

Diverses questions posées par les parents d'élèves :

- Serait-il possible d'éviter les sifflets, bruit de casserole ?

La nouvelle organisation devrait permettre de diminuer le niveau sonore.

- Demande au personnel municipal d'adapter son vocabulaire en présence des enfants.

Le personnel y veillera.

- Soucis d'horaire le lundi matin pour acheter des tickets de cantine à la garderie.

Mr Janot travaillait dans sa cuisine avant d'aller ouvrir la garderie ce qui a parfois occasionné quelques retards, il veillera à ouvrir la porte à l'heure le matin.

- Plus d'affichage sur internet des menus de cantine.

La secrétaire de mairie enverra les menus sur la boîte mail de l'école. Ils seront ensuite mis en ligne sur le blog.

- Comment les élèves sont-ils sanctionnés et surveillés pendant le temps périscolaire?

Le personnel peut demander à certains élèves de s'asseoir sur les marches quelques minutes pendant le temps de récréation afin qu'ils se calment.

Aucun élève n'est puni sans surveillance dehors.

- Certains parents trouvent que les menus sont trop élaborés pour les petits et que le sucré-salé rebute beaucoup d'enfants:

Mme Pourrageaud propose la lecture d'un extrait du document Hygiène et sécurité sur les repas de cantine : « La restauration scolaire doit permettre de maintenir des repas structurés et équilibrés pour un rythme alimentaire harmonieux et donner également à l'enfant la possibilité de découvrir de nouvelles saveurs, d'apprendre à aimer des aliments qui sont peu consommés chez lui ou sont cuisinés différemment. »

Mr Janot précise qu'il ne faut pas hésiter à venir le rencontrer pour lui faire part d'éventuelles remarques.

Mme Brunellière propose aux représentants des parents d'élèves qui le souhaitent de prendre un repas à la cantine afin de découvrir la nouvelle organisation mise en place.

Les projets pédagogiques 2016-2017

La classe de MS-GS-CP s'est rendue au Théâtre de Cognac le jeudi 9 février 2017 pour le spectacle « GROINK »

Transport : 81€ financé par le budget mairie
Spectacles : 120 € financés par la coopérative scolaire

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 : Ateliers autour du changement climatique

Transport : 162 euros budget mairie

La classe de CE2-CM1 : sortie à ATRION pour visiter l'usine des déchets

Pris en charge par Calitom

La classe découverte au centre LOUP GAROU pour 29 élèves (du CP au CE1) du 23 au 27 janvier 2017.

Participation mairie : 1500€, APE : 435 € Bénéfices de la Tombola : 675€

Mme Gueguen remercie l'APE, la mairie et les parents d'élèves pour leurs participations financières qui ont permis la réalisation de ce projet. Tous les élèves de CP-CE1 ont participé à ce voyage. Le séjour s'est très bien déroulé et a été très riche pour les élèves.

PROJET DEVELOPPEMENT DURABLE :

- 3 séances avec intervention de Charente Nature dans la classe de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2.

EDUCATION SPORTIVE :

Gymnastique (février et mars 2017) pour la classe des CP-CE1 (7 séances le jeudi après-midi)

Handball pour la classe de CM1-CM2 (idem)

Sorties culturelles envisagées :

- LASCAUX 4 le jeudi 29 juin 2017 pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2.
- Musée de Saint Fraise CP-CE1

Spectacle prévu dans la salle des fêtes de la mairie pour les classes de PS-MS et MS-GS-CP.

Une demande de participation financière a été faite à l'APE (devis fournis).

La fête de l'école aura lieu **le vendredi 30 juin 2017 sur le thème du développement durable**. Il est envisagé en partenariat avec L'APE la réalisation d'un personnage « logo de l'école » en grillage et décoré avec du matériel de recyclage.

L'APE a commandé des gobelets à CALITOM afin de les utiliser lors des manifestations. Cela permettra d'éviter les gobelets en plastiques jetables peu écologiques.

EFFECTIFS PREVISIONNELS 2017-2018

Date	Total	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
01/02/16	140	5	16	18	18	14	12	19	18	20

TOTAL PREVISIONNEL pour 2017-2018 : 140 élèves

Une 6ème classe est envisagée par la direction académique pour la rentrée 2017-2018 et sera validée le lundi 13 février 2017.

L'inscription des TPS pour la rentrée 2017 est donc également envisagée.

Hygiène et Sécurité :

VIGIPRATE : Difficulté le lundi avec la vente des tickets de cantine qui s'effectue au niveau du réfectoire : l'installation, pendant les vacances de février, d'un interphone avec une ouverture à distance devrait régler ce problème.

Prochain exercice de PPMS / Intrusion prévu le 13 mars 2017, les représentants de parents d'élèves disponibles sont invités à observer cet exercice.

Des panneaux de points de rassemblement et de sorties de secours (classe de CE2-CM1 et CM1-CM2) ont été installés, les extincteurs vérifiés et rajoutés dans l'ancien logement de fonction et le bureau de direction.

TRAVAUX MAIRIE :

Travaux effectués :

- Intervention sur la toiture de la classe de Mme Bessouat,
- changement de lambris au niveau de la toiture du réfectoire

Remerciements au personnel du service technique et la mairie pour leur intervention rapide dès qu'il y a un problème.

Demande de travaux :

- Installation de miroirs dans les toilettes : demande des délégués élèves lors du dernier conseil.
- Grand Portail Rouge : Serait-il possible de mettre un crochet au sol pour éviter d'avoir une barre qui peut représenter un obstacle pour les jeunes élèves ?
- Installation de rideaux dans les classes des CE2-CM1 et CM1-CM2, peindre les fenêtres du haut côté cour de récréation.
- Poignée à réparer classe de Mme BESSOUAT.
- Store défectueux à enlever en garderie.
- Demande d'une ouverture entre la classe de Mme Gueguen et le logement de fonction afin d'avoir accès à un point d'eau.

Questions diverses :

Vente tickets cantine : Il n'est pas possible de fonctionner différemment pour la vente des tickets le lundi matin.

Mme Brunellière et Mr Janot informent les parents qu'il est possible de demander une attestation concernant les frais de garderie (à Mr Janot), la PAJE prenant en charge une partie de ces frais jusqu'au 6 ans de l'enfant.

Dans le cadre du jumelage, Mme Laguerre informe qu'elle va relancer l'école de Bergtheim afin de permettre une correspondance entre les élèves. Un voyage est également prévu le 14 juillet 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h00.

Secrétaire de séance : Mme BESSOUAT La directrice :Mme POURRAGEAUD